

# La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement

## Déclaration du groupe de la CFTC

Lorsque la crise financière a éclaté en 2008, certains ont affirmé que la France résisterait mieux que d'autres pays en raison de la capacité de son modèle social à jouer un rôle d'amortisseur.

Cette assertion témoignait de l'absence de prise de conscience de la gravité de la situation.

Avec un chômage touchant 10 % de la population active et un déficit de la balance commerciale qui atteindra 73 milliards d'euros fin 2011, la compétitivité de la France est en panne.

La désindustrialisation massive et continue, l'émergence de nouveaux acteurs tels la Chine ou l'Inde et la recherche avide de profits à court terme ont, au fil du temps, affaibli notre économie.

Pourtant dans ce contexte d'incertitude et ce monde changeant, l'Allemagne a su conserver, voire développer une industrie orientée vers le haut de gamme à forte marge, avec un tissu d'entreprise de taille intermédiaire (ETI).

Pour renouer avec une compétitivité au service d'un développement durable, vitalisant les territoires et créateur d'emplois de qualité, une réindustrialisation de notre pays s'impose et ce de manière urgente. Mais il convient aussi au préalable de cesser le processus de désindustrialisation en cours.

Le groupe de la CFTC partage donc les préconisations de bon sens de l'avis.

La France peut capitaliser sur de nombreux atouts : climat tempéré, larges façades maritimes, infrastructures de bon niveau ; elle bénéficie aussi d'une démographie favorable et d'une productivité indéniable de sa main-d'œuvre.

Pour répondre au besoin urgent de réindustrialisation, il est indispensable que les pouvoirs publics créent des conditions favorables, mais la volonté des entreprises d'y œuvrer est incontournable. Il s'agit de déterminer et de protéger des secteurs stratégiques, en définissant un mix énergétique, tant pour satisfaire la sécurité d'approvisionnement que pour répondre aux exigences environnementales.

L'État stratège doit aussi se tourner vers l'Europe et le monde :

- au niveau de l'Union européenne pour défendre les positions de la France, combattre les clauses qui, au nom de la non concurrence entre les États-membres, imposent des contraintes aberrantes qui n'ont pas de sens et bâtir une politique industrielle européenne ;

- au niveau international, en exigeant davantage de clauses de réciprocité (les ventes de la France à la Chine se sont tassées de 6 % au deuxième trimestre, alors même que les marchandises chinoises déferlent sur notre territoire).

Aucun développement ne se fera, en outre, sans clarification et stabilisation de l'environnement juridique et fiscal.

Pour relever ce défi de réindustrialisation, il convient de définir une stratégie de recherche et d'innovation et de faire converger, chaque fois que cela est possible, recherche publique et recherche privée.

Se pose aussi la question cruciale du financement des PME. Si les entreprises allemandes, majoritairement à capital familial, bénéficient aisément de financements tant de leur *Länder* que de leur *Sparkassen*, la frilosité des banques françaises à investir dans les entreprises qui contraste avec les risques pris sur les marchés financiers, leur manque d'intérêt pour l'industrie, constituent un véritable handicap pour nos sociétés.

L'avis souligne avec justesse l'intérêt à renforcer le rôle d'OSEO et de pérenniser le fonds stratégique d'investissement.

Mais l'intérêt d'un emprunt lancé via la CDC pour drainer l'épargne de nos concitoyens au service de la réindustrialisation a aussi sa pertinence. L'épargne record des Français doit être utilisée au service de l'économie.

En outre, renouer avec la compétitivité, c'est aussi et surtout mettre en place une nouvelle gouvernance dans les entreprises où les salariés auront leur place.

Les jeunes doivent pouvoir demain choisir un métier dans l'industrie par goût et non plus par défaut, acquérir des qualifications *via* l'alternance mais aussi en se formant tout au long de leur parcours professionnel.

Enfin, pour la CFTC, il est indispensable que les salariés considérés à part entière comme des acteurs de l'entreprise soient associés aux décisions stratégiques et participent aux fruits de la croissance, en percevant une juste rémunération de leur travail.

Un SMIC permet-il de vivre dignement ?

Quant au financement du système de protection sociale auquel la CFTC est attachée, il vacille aujourd'hui, tant en raison du poids du chômage que du système d'exonérations fiscales dont ont bénéficié de nombreuses entreprises, sans évaluation et donc sans contrepartie. Ce sujet mérite à lui seul une étude approfondie.

Le groupe de la CFTC a voté l'avis.